

Documents de la « boîte à outils » à destination des EHPAD

(annexe de la fiche « hotline téléphonique gériatrique ville-hôpital)

Liste d'actions à mener par un médecin coordonnateur d'EHPAD dans le contexte Covid19

Version 02 avril 2020

ORGANISATION

- **Définir et organiser dans l'EHPAD un secteur dédié Covid+** identifié en amont de l'épidémie possible.
- **Connaitre les procédures** en cas de :
 - patients suspects ou confirmés Covid+.
 - de patients Covid- de retour d'hôpital ou entrant de novo.
- **S'assurer du niveau de formation** et de performance de son équipe pour les mesures de précaution : hygiène des mains, utilisation de moyens de protection.
- **Disposer des affiches concernant l'hygiène** pour les soins à un patient Covid+ : lavage des mains, habillage-déshabillage, port du masque et des lunettes, etc.
- **Vérifier de la disponibilité du matériel** nécessaire : masques, casques, lunettes, gants, soluté hydro-alcoolique. Si nécessaire, contacter l'ARS pour aide à l'approvisionnement.
- **S'assurer de la disponibilité/approvisionnement en O2** de l'EHPAD. Dans le cas contraire prendre contact avec les gériatres référents pour l'EHPAD.
- **S'assurer de la fonctionnalité des moyens de télémedecine** si votre EHPAD en dispose.
- **Organiser une stratégie de soutien aux familles** en l'absence de possibilité de visites : bulletin électronique, moyens de contact téléphonique, moyens de visio-communication ...
- **Organiser des réunions de cohésion régulières** avec l'ensemble de l'équipe, la direction, l'encadrement, le psychologue : état des liens, motivation, débriefing, verbalisation des difficultés...
- **Identifier parmi les soignants les personnels à risques ou fragiles** :
 - les orienter vers médecine du travail ou médecin traitant.
 - anticiper les mesures spécifiques de précautions, leur proposer la vaccination anti-pneumococcique si indiquée.

PRISE EN CHARGE MEDICALE DES RESIDENTS

- **Se former et former ses équipes** sur le tableau clinique d'une infection à Covid.
- **Recenser la disponibilité des médecins traitants** des résidents pour assurer les soins et anticiper le besoin de prendre le leadership des soins si la situation l'impose.
- **Mettre à jour sa liste d'appuis téléphoniques** pour l'aide aux soins : téléconsultation, avis spécialisés téléphoniques (gériatres, HAD, réseau de soins palliatifs, ...)
- **Préparer une démarche clinique éthique**
 - recherche d'informations sur la volonté du résident (directives anticipées) ou échange d'informations avec la personne de confiance en ce qui concerne le non transfert à l'hôpital ou de limitation des soins.
 - préparation de fiche LATA (limitation et arrêt de thérapeutiques actives) pour chaque résident afin d'établir le niveau de soins en fonction de la gravité. Cette fiche doit être réalisée, autant que possible, avec l'aide des médecins traitants et/ou d'une équipe mobile gériatrique ou de soins palliatifs
 - définir des critères d'hospitalisation ou de non hospitalisation pour les résidents.
- **Transmettre l'information des cas de Covid** à la régulation du SAMU et réaliser une traçabilité des cas.
- **Disposer d'un protocole de prise en charge des symptômes respiratoires**
 - en soins habituels d'un patient Covid+ ayant une pneumopathie
 - en situation palliative
- **Disposer d'un protocole de prise en charge des autres symptômes** et complications liés à une infection Covid : déshydratation, troubles digestifs, prévention du risque thrombotique, prévention escarres,...
- Savoir renseigner **un certificat de décès** en cas de Covid et mettre à jour les procédures de prise en charge du corps.

ANNEXES

- Fiche d'aide à la décision de LATA en EHPAD et de décision éthique de niveau de soin
- Fiche thérapeutique soins palliatifs EHPAD Covid19
- Documents précautions d'hygiène – isolement EHPAD

Coordonnateur : Marc Verny

Relecteurs : Audrey Rouet, Claire Patry, Eric Pautas, Claude Zacharias